



Fiche de poste

AGENT D'ACCUEIL ET DE MEDIATION

OBJET DU POSTE

La Culture est au cœur de la politique de développement et d'attractivité de la ville de Beaune. Dotée d'un patrimoine culturel emblématique, Beaune rayonne à travers les grands événements culturels qui s'y déroulent tout au long de l'année. Avec plus d'une trentaine de manifestations organisées au sein de ses Musées (Musée du Vin de Bourgogne, Musée des Beaux-Arts), et une dynamique d'accueil de grands événements (festivals, Vente des Vins...), la Direction de la culture et du mécénat œuvre à l'élaboration d'une programmation culturelle de niveau international.

La Ville de Beaune recherche son nouvel Agent d'accueil et de médiation. A ce titre, vous assurez un accueil de qualité sur les sites du Musée du Vin de Bourgogne et du Beffroi tout en étant le garant de la sécurité des collections. Sous la responsabilité de la Directrice des affaires culturelles et du Responsable du développement des publics, vous menez des actions de médiation.

MISSIONS

Accueil des visiteurs et gestion de la régie :

- Assurer un accueil de qualité auprès du public
- Assurer la tenue de la billetterie et la vente d'articles à la boutique sous la fonction de régisseur suppléant
- Etre l'interface entre le public et la Direction de la culture et du mécénat en signalant toute suggestion ou réclamation du public, et demandes spécifiques concernant les collections
- Mener divers travaux administratifs sous la responsabilité de la Direction de la culture et du mécénat
- Gérer avec anticipation les stocks de la boutique et de la billetterie

Gardiennage des collections :

- Garantir la sécurité des œuvres en assurant une présence à travers le parcours de visite
- Contrôler quotidiennement les relevés de température et d'hygrométrie dans les salles
- Entretien courant du musée en cas de nécessité
- Réaliser l'état des lieux des espaces avant et après réservation

Actions et projets de médiation en direction du public individuel et des groupes :

- Participer à la conception et à la réalisation de visites commentées, d'animations pédagogiques, de séances de médiation, de rencontres et de formations
- Mettre en place des outils d'analyse qualitative et quantitative des publics
- Suivre l'impact des actions menées et analyser l'évolution de la fréquentation en tenant le suivi journalier et mensuel des statistiques
- Maintenir une veille culturelle sur les artistes de la collection, la médiation et les politiques culturelles.

PROFIL

Savoirs et savoir-faire

- Formation en histoire, histoire de l'art, patrimoine, beaux-arts ou ethnologie
- Première expérience dans un lieu d'exposition ou forte appétence pour les structures culturelles
- Notions de techniques de médiation et d'animation culturelle
- Excellente expression orale et écrite
- Pratique de l'anglais ou d'une autre langue appréciée
- Usage du Pack Office

Savoir-être

- Très bon relationnel (courtoisie et discrétion)
- Savoir adapter son discours, ses propos aux spécificités des publics reçus (jeunes publics, publics avertis ...)
- Présentation soignée
- Etre en capacité de rendre compte et goût pour le travail en équipe
- Esprit d'initiative et capacité d'adaptation
- Rigueur, organisation et autonomie

CONDITIONS

- Contrat de saisonnier
- Début : 1^{er} septembre 2021
- Fin : 31 octobre 2021, possibilité de prolongement.
- Adaptation indispensable aux contraintes horaires de fonctionnement des musées (ouverture tous les jours sauf le mardi, de 10h à 13h et de 14h à 18h).
- Temps complet

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 31 juillet 2021 à :
par mail à : culture@mairie-beaune.fr

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.